



ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES A IMPACT SUR L'ENFANT : PROGRAMME DE RECHERCHE APPIE

Le but d'APPIE : considérer l'influence des politiques publiques sur la santé et le bien-être des enfants

APPIE est un projet de recherche financé par l'Institut de recherche en santé publique (IReSP) et l'Institut national du cancer (INCa) et porté par l'équipe de recherche PHARes (axe MeRISP) du centre Inserm U 1219, Bordeaux Population Health, à l'Université de Bordeaux.

APPIE dure 4 ans. Du point de vue scientifique, APPIE vise à explorer **comment et dans quelles conditions orienter les politiques non sanitaires au bénéfice de la santé et du bien-être de l'enfant**. Du point de vue pratique, il vise à fournir un ensemble **d'outils aux acteurs et décideurs leur permettant de prendre en compte et /ou analyser l'impact** des décisions et actions publiques, tout secteur confondu, sur la santé et le bien-être de l'enfant. Ces outils seront basés sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles, associées aux connaissances de terrain des acteurs et décideurs agissant directement ou indirectement sur les **déterminants dits « structureaux » de la santé** de l'enfant : urbanisme, éducation, cohésion sociale, loisirs, culture, protection, soutien à la parentalité, protection, etc.

En effet, à l'échelle populationnelle, les stratégies de prévention axées sur ces déterminants structureaux de santé ont montré leur efficacité et leur efficacité concernant l'apparition et le développement des problèmes de santé et plus largement l'équité en santé (c'est-à-dire la distribution de la santé selon un gradient social). **Or, en France, malgré quelques initiatives, les politiques publiques de prévention mettent l'accent sur les comportements individuels plutôt que sur les environnements qui les façonnent et restent ainsi cloisonnées par secteur**. Les actions publiques concernant l'urbanisme, la cohésion sociale ou l'éducation prennent encore peu en compte l'influence qu'elles peuvent avoir sur le bien-être des enfants. Cette absence de considération tient à de nombreux **facteurs individuels** (ex. absence ou inaccessibilité des connaissances), **structurels** (ex. cloisonnement institutionnel) ou encore **paradigmatiques** (ex. perception de la santé réduite à une action du et dans le système de soin).

Aujourd'hui, il est donc essentiel **d'identifier et de comprendre comment surmonter les obstacles qui limitent la prise en compte de la santé dans ces politiques publiques non sanitaires** afin de mettre en œuvre une démarche de « Santé dans toutes les politiques » telle que promue par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Un projet en 3 étapes

La première étape du projet APPIE vise à **rassembler et trier les meilleures connaissances scientifiques** disponibles, non seulement sur les déterminants de la santé



et du bien-être de l'enfant, mais aussi sur les opportunités d'agir dans 3 arènes : environnement physique et social de proximité, appui à la parentalité, environnement éducatif.

La deuxième étape de ce projet vise d'une part, à analyser **comment les acteurs influençant les politiques de l'enfance interprètent leur pouvoir d'agir** sur ces politiques non sanitaires et d'autre part, à comprendre, à travers les documents et initiatives existantes, **quels sont les freins et les leviers** à l'intégration de la santé de l'enfant dans ces politiques et **les ressources à mobiliser** pour lever ces obstacles.

Pour ce faire, plusieurs études sont menées :

APPIE-Green : cette première étude vise à comprendre l'impact de la végétalisation des cours d'école sur les enfants dans le cadre de la mesure des « Cours buissonnières » de la Mairie de Bordeaux.

APPIE-Mix : cette fois, il s'agit d'étudier l'impact de la mixité sociale dans les crèches en étudiant la mesure de modification des critères d'attribution des crèches à la Ville de Bordeaux.

APPIE-Ecole étudie les déterminants éducatifs influençant le bien-être des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires.

APPIE-Parentalité analyse les différents dispositifs de soutien à la parentalité et étudie dans quelles mesures ils sont favorables au bien-être des enfants.

APPIE-Blabla étudie les conditions de mises en place d'interventions écologiques d'actions permettant l'acquisition du langage.

Chaque étude sera suivie d'une troisième étape qui vise à mettre au travail, traduire, transformer, favoriser l'appropriation de toutes ces données par des **panels d'experts** des différents domaines (éducation, loisirs, culture, urbanisme, soutien à la parentalité, etc.) en vue de produire **un outillage à la fois scientifique et pratique, permettant aux décideurs et acteurs de prendre en compte les impacts en santé et orienter ou expérimenter des politiques publiques non sanitaires favorables à la santé et au bien-être de l'enfant.**

L'ambition de ces outils est de contribuer par l'orientation des pratiques à : réduire les impacts négatifs et renforcer les effets positifs sur la santé des mesures non sanitaires, lutter contre les inégalités sociales de santé, augmenter l'efficacité des politiques dans un objectif de promotion de la santé et de protection des enfants.

Un living lab, pour agir à tous les niveaux et nourrir le processus

Pour ce faire, APPIE s'appuiera sur un living lab, le **APPIE LAB' multidisciplinaire et multi-institutionnel** réunissant à la fois **chercheurs, acteurs et décideurs** dans l'ensemble des domaines d'action publique travaillés : éducation, parentalité, enfance, urbanisme, écologie, démocratie sanitaire, cohésion sociale.



Incubateur d'idées, il accompagnera l'ensemble du processus de recherche en apportant l'expertise et les sensibilités nécessaires à une appréhension globale des questions de bien-être de l'enfant et en facilitant la mise en œuvre d'expérimentations.

A ce jour, ce comité est constitué d'associations et réseaux œuvrant pour le bien-être de l'enfant (**EPEPE, l'Institut de la Parentalité, Synergie family**, etc.), de réseaux de promotion de la santé (**FNES** et ses **IREPS**), de collectivités territoriales (**Conseil départemental de Gironde, Élus Santé Publique et Territoires, réseau des villes OMS, Ville de Bordeaux, France Urbaine, l'Association des Maires de France**), d'association de parents (**Parents attentifs**, etc.), d'urbanistes, des instances de démocratie sanitaire (commission prévention de la conférence régionale santé et autonomie de Nouvelle aquitaine, etc.), d'instances d'expertise (**HCSP, OCDE**), du **Rectorat de Bordeaux**, de **l'ARS Nouvelle-Aquitaine**, de chercheurs impliqués dans les domaines concernés (**Bordeaux population Health, Institut de santé globale de l'université de Lausanne**, la **Chaire UNESCO**, le **CERCO-CNRS** de l'université de Toulouse, l'équipe **Arènes de l'EHESP**, etc.), de deux consortiums et réseaux de recherche, l'un dédié au bien-être sociétal (**Consortium HOPE**, Université de Bordeaux), l'autre à la recherche interventionnelle en prévention primaire des cancers (**réseau SO-RISP**).

APPIE est financé par l'INCa (PREVPRIM22) et l'IReSP (IReSP-AAP SIP 2021 – 273255 : Ce projet de recherche a été financé par l'IReSP dans le cadre de l'Appel à projets de recherche 2021 sur les Services, Interventions et Politiques favorables à la santé (SIP) soutenu par la CNAM, la DGS, l'Inserm, MILDECA et Santé publique France)